

N°2025-039

Département de la
Seine-Saint-Denis
Arrondissement du
Raincy
Canton de Sevran

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE SEVRAN**

DECISION

Objet : **Décision portant octroi des aides pour les loisirs**

Le maire, président du CCAS,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du CA du CCAS n°2 du 28 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'administration au président,

Vu la délibération du CCAS de Sevran n°10 du 23 juin 2025 relative à la modification du règlement intérieur des aides facultatives,

Vu la demande du comptable public ;

Vu les demandes examinées en commissions du 30 septembre et du 06 octobre 2025 ayant reçu un avis favorable ;

Considérant la nécessité d'octroyer des aides pour les loisirs suite aux demandes des usagers reçues par le CCAS de Sevran

Article 1 : OCTROIE les sommes suivantes au titre des aides pour les loisirs:

BENEFICIAIRE DE L'AIDE	VERSEMENT DE L'AIDE	MONTANT ACCORDE
ABOUCOU CHARFIAT	ELAN GYMNIQUE DE SEVRAN	100€
ABOUCOU CHARFIAT	ELAN GYMNIQUE DE SEVRAN	100€
NABO AMALIA	FOOTBALL CLUB DE LIVRY GARGAN	100€

BENEFICIAIRE DE L'AIDE	VERSEMENT DE L'AIDE	MONTANT ACCORDE
NABO AMALIA	CLUB GYMNIQUE AULNAYSIEN	100€

Article 2 : DIT que ces dépenses seront imputées sur le budget « Loisirs » du CCAS en cours.

Article 3 : la directrice du CCAS et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : la présente décision :

- Sera transmise à Monsieur Le Préfet de la Seine-Saint-Denis au titre du contrôle de légalité ;
- Peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Maire de Sevran, président du CCAS dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art L. 411-7 CRPA) ;
- Peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil par courrier ou sur le site *Télérecours* (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de M. le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Copie sera adressée à :

Fait à Sevran le 21/10/2025

Le Maire, Président du CCAS



Stéphane BLANCHET

14:55     G

N VOLTE 5G  99 %



2GU81ZNXD7 pour RACHIDI Elisha

La demande d'inscription 2GU81ZNXD7 pour RACHIDI Elisha a été mise à jour.

Statut actuel : **Validé**

Email : aboudoucharfiat@gmail.com

Numéro : **2GU81ZNXD7**

Groupe(s) affecté(s) : **(4) Loisirs Mercredi 1 : 14h45 - 16h00**

Montant payé : **215,00 / 215,00 €**

Merci de vérifier les éléments transmis et procéder aux actions demandées.

Message de Elan Gymnique de Sevran :

Votre demande d'inscription 2GU81ZNXD7 pour RACHIDI Elisha a été traitée et convertie par votre association.

Vous avez été ajouté à la liste des membres de la période courante et vous pouvez vous connecter à l'application pour suivre la vie associative.

Vous pouvez accéder directement à votre dossier en cliquant ici.

dossier Aboubakari Nelya

Dossier d'inscription 2GU825MMLN pour ABOUBAKARI Nelya

La demande d'inscription 2GU825MMLN pour ABOUBAKARI Nelya a été mise à jour.
Statut actuel : **Validé**

Email : aboudoucharfiat@gmail.com

Numéro : **2GU825MMLN**

Groupe(s) affecté(s) : (1) Baby Gym

Mercredi : 13h00 - 13h45

Montant payé : **157,50 / 157,50 €**

Merci de vérifier les éléments transmis et procéder aux actions demandées.

Message de Elan Gymnique de Sevran :

Votre demande d'inscription 2GU825MMLN pour ABOUBAKARI Nelya a été traitée et convertie par votre association.

Vous avez été ajouté à la liste des membres de la période courante et vous pouvez vous connecter à l'application pour suivre la vie associative.

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le 08/12/2025

ID : 093-219300712-20251021-CCAS2025_039-DE

le 08/12/2025

N° Suivi 423 128

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le 08/12/2025

ID : 093-219300712-20251021-CCAS2025_039-DE

S2LO



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE/IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur demande de vos créanciers et débiteurs, français ou étrangers appelés à faire inscrire des opérations sur votre compte (virements, prélèvements...). Nous vous rappelons que les informations contenues dans votre RIB/IBAN sont de nature confidentielle, c'est pourquoi nous vous invitons à la plus grande vigilance avant leur transmission.

We remind you that the information contained in your RIB/IBAN is on confidential nature, and we thus strongly encourage you to be vigilant as regards its transmission.

RIB - identifiant national de compte *National Bank Account Number*

ETABLISSEMENT	GUICHET	N°COMPTE	CLÉ RIB	DOMICILIATION
20041	00001	0204827U020	66	PARIS IDF CENTRE FINANCIER

L'identifiant international de compte est intégré au présent relevé d'identité bancaire. Cet identifiant a été créé pour faciliter les règlements transfrontières.

IBAN - Identifiant international de compte *International Bank Account Number*

FR9220041000010204827U02066

BIC - Identifiant international de l'établissement *Bank Identifier Code*

PSSTFRPPPAP

TITULAIRE DU COMPTE *Account Owner*

ELAN GYMNIQUE DE SEVRAN
SALLE GYMNIQUE
66 CHEMIN DE SAVIGNY
93270
SEVRAN

Cadre réservé au destinataire du relevé

Sélectionner un compte

Compte Courant

[!\[\]\(3cb60d42b10e53f9522bb0b392c1c4cd_img.jpg\) Télécharger](#)**Titulaire du compte**

FOOTBALL CLUB LIVRY-GARGAN
AVENUE DU MARECHAL LECLERC
93190 LIVRY GARGAN

Domiciliation

LIVRY GARGAN CEDRE (00532)
23 PLACE DE LA LIBERATION
93190 LIVRY GARGAN

**BIC**

CRLYFRPP

IBAN

FR25 3000 2005 3200 0000 6037 R71

RIB

Banque
30002

Indicatif
00532

N° Compte
0000006037R

Clé RIB
71

Fl^{me} Nabo
fils

Sort: 438 602 211 90015



MENU≡

CONSULTER LES ACTIVITÉS

— profil —



Laiyana NABO



Profil



Mes adhésions



Documents

Mes adhésions

Mes adhésions en attente

— Saison —

Toutes les saisons

DECOUVERTE

FSGT

195,00 €

A PAYER AU

CLUB

GR Découverte 3 - Vendredi - 18h00-19h00





RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE			
CREDIT LYONNAIS			
AULNAY VIEUX PAYS			
1 RUE JACQUES DUCLOS			
93600 AULNAY SOUS BOIS			
----- Titulaire du compte -----			
CLUB GYMNIQUE AULNAYSIEN			
----- Domiciliation -----			
AULNAY VIEUX PAYS (01147)			
----- Références bancaires nationales - RIB -----			
Banque	Indicatif	N° de compte	Clé
30002	01147	0000079072K	68
----- Références bancaires internationales -----			
IBAN : FR13 3000 2011 4700 0007 9072 K68			
BIC : CRLYFRPP			

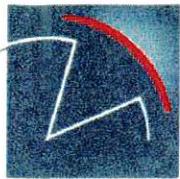
9313/1/F



01147 22021

G4010CP74655 0028

CLUB GYMNIQUE AULNAYSIEN
 CHEZ MME ZAMPARO PASCALE
 14 IMPASSE MICHAUT
 93600 AULNAY SOUS BOIS



Service Info Sirene

09 72 72 6000

prix d'un appel local

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

A la date du 06/06/2022

Description de l'entreprise	Entreprise active depuis le 01/01/1990
Identifiant SIREN	387 797 624
Identifiant SIRET du siège	387 797 624 00021
Dénomination	ASSOCIATION CLUB GYMNIQUE AULNAYSIEN
Catégorie juridique	9220 - Association déclarée
N° RNA ¹	W932000445
Activité Principale Exercée (APE)	93.12Z - Activités de clubs de sports
Appartenance au champ de l'ESS ²	Oui

Description de l'établissement	Etablissement actif depuis le 13/01/2008
Identifiant SIRET	387 797 624 00021
Adresse	14 IMP MICHAUD 93600 AULNAY-SOUS-BOIS
Activité Principale Exercée (APE)	93.12Z - Activités de clubs de sports

1 : Répertoire National des Associations

2 : Economie Sociale et Solidaire

Important : A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

Avertissement : Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.